



ISAP

Formations en achats publics

*Responsable de l'Achat Public**

**Niveau Bac + 5 –*

En cours de certification RNCP niveau 7



Le contenu de la formation

UE Fondamentale 1 : 7 modules, 113 heures, 16 crédits (obligatoire, sauf VAE)



Contexte général des marchés publics
Organisation générale de l'achat public
Dimension économique de l'achat public
Marketing sourcing
CCTP/Analyse fonctionnelle
Négociation (niv. 1 et 2)

UE Fondamentale 2 : 4 modules, 129 heures, 14 crédits (obligatoire, sauf VAE)



Droit public général
Procédures des marchés publics
Documents des marchés publics
Contentieux des marchés publics

UE Secondaire 1, Options : 38 heures, 4 crédits (1 module obligatoire au choix, sauf VAE à choisir). Au choix :



Achats de Travaux
Achats de Prestations intellectuelles
Achats de Fournitures courantes et Services
DSP et PPP

UE Secondaire 2, Management des achats : 4 modules, 56 heures, 5 crédits (obligatoire, sauf VAE)



Tableaux de bord et management
Fonctions – rôle & responsabilités
Management des contrats
Stratégie de l'achat public

UE Secondaire 3, Comptabilité gestion : 4 modules, 98 heures, 8 crédits (obligatoire, sauf VAE)



Comptabilité privée
Contrôle de gestion budgétaire
Droit des sociétés
Candidatures

Pour tou.te.s les étudiant.e.s. (hors VAE)

→ Un stage (ou alternance) accompagné d'un rapport de compétences est à réaliser

Pour tou.te.s les étudiant.e.s.

→ Un mémoire est à réaliser

L'obtention du diplôme est conditionné par un score minimum de 700 points au Projet Voltaire.

Objectifs de la formation :

La formation de Responsable de l'Achat Public a pour but de clôturer la dernière étape de votre formation par une spécialisation dans le domaine des achats publics. La formation prépare à des fonctions de Manager/Responsable.

L'étudiant.e est préparé.e à être autonome dans son travail, à prendre des décisions stratégiques d'achats et à manager une équipe, le tout en intégrant les règles de la commande publique.

Du fait du rythme, cette formation intègre les étudiant.e.s dans la vie professionnelle de façon durable.

Cette formation répond à une forte demande des entreprises, des organisations et à l'évolution présente & à venir de cette fonction et consolide les savoirs et savoir-faire nécessaire à l'employabilité.

Pour quels métiers ?

Voici une liste (*non exhaustive*) de type d'emplois accessibles après la formation

- Responsable de la commande publique
- Coordonnateur de la commande publique
- Coordonnateur achats publics
- Responsable service marchés
- Acheteur collectivité territoriale
- Acheteur en mairie
- Acheteur hospitalier
- En entreprise privée: Responsable commercial marchés publics



Modalités d'admission

Conditions de candidature

Les candidat.e.s en formation initiale sont retenu.e.s :

- Sur la base de leur parcours scolaire (Bac+4 validé)
- Sur la base de leur capacité rédactionnelle et orthographe (test voltaire)
- Sur leur motivation (dossier de candidature et entretien).

Les candidat.e.s en VAE sont retenu.e.s :

- Sur la base de leur parcours professionnel et de leur formation initiale.
- Sur leur motivation (dossier de candidature et entretien).

Pour télécharger le formulaire d'inscription, rendez-vous sur www.isap.education

Modalités d'études

La formation est possible :

→ Soit en formation initiale ;

- avec un stage obligatoire de fin d'année (sauf VAE)

→ Soit en alternance :

- Contrat d'apprentissage, (à compter de janvier 2021)
- Convention de stage alterné,
- Contrat de professionnalisation,
- En poste dans le cadre de la VAE (sous conditions)

Rythme de la formation :

→ Septembre 2020 à Janvier 2021 :

2 jours de cours par semaine (Jeudi & Vendredi)

→ Février 2021 à Juin 2021 :

2 jours de cours toute les deux semaines (Jeudi & Vendredi)

→ Deux semaines complètes de cours :

12 Octobre au 16 Octobre 2020 (dates sujettes à possible modifications)

08 Juin au 11 Juin 2021

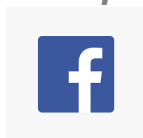
Ce rythme a été étudié pour favoriser l'intégration de l'étudiant.e dans une organisation s'il le souhaite et lui permettre d'être en interaction régulière avec l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'ISAP.

Ce rythme répond également à une demande des organisations et entreprises qui souhaitent que l'alternant.e puisse adopter une posture professionnelle et ainsi se voir confier de vrais dossiers et de vraies responsabilités tout au long de sa présence en continu.

Ce rythme permet aussi aux étudiant.e.s qui travaillent de pouvoir combiner vie professionnelle et scolarité.

Pour en savoir plus :
www.isap.education

N'hésitez pas à suivre nos actualités sur les Réseaux Sociaux



@IsapFormation



@IsapFormation